



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT

Rennes, le 16 septembre 2024

Inspection pédagogique régionale Histoire-géographie

Affaire suivie par :
Philippe CHÉREL
philippe.cherel@ac-rennes.fr
Sophie FERHADJIAN
sophie.ferhadjian@ac-rennes.fr
Anne-Sophie GRAS
anne-sophie.gras@ac-rennes.fr
Christian LIPPOLD
christian.lippold@ac-rennes.fr
Gaël REUZÉ
gael.reuze@ac-rennes.fr
IA-IPR d'histoire-géographie-EMC

Secrétariat des Inspecteurs

Chrystèle Hardy
T 02 23 21 77 71
ce.insp4@ac-rennes.fr

96 rue d'Antrain - CS 10503
35705 RENNES Cedex 7

Les Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
d'histoire-géographie

À

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'histoire et géographie
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

Nous espérons que la coupure estivale vous aura été agréable et que ces vacances ont été l'occasion de profiter de la compagnie de celles et ceux qui vous sont chers. Nous vous souhaitons une très bonne rentrée scolaire et souhaitons la bienvenue aux professeurs arrivant dans notre académie. Nous adressons également toutes nos félicitations aux lauréats des concours.

Nous remercions pour leur investissement celles et ceux qui ont contribué aux formations, à l'animation de nos disciplines dans l'académie et à la production de ressources. Nos remerciements vont également à tous les professeurs qui ont accepté la charge d'accueillir des étudiants et des professeurs stagiaires et de contribuer à leur formation en établissement.

Ce courrier, qui sera également adressé aux chefs d'établissement pour information avec l'ensemble des lettres de rentrée disciplinaires, fait le point sur l'actualité de nos enseignements et sur les principaux axes de travail qui seront les nôtres durant cette année scolaire.

➤ Organisation et répartition des dossiers au sein du groupe des IA-IPR :

L'équipe des IA IPR reste inchangée cette année. Nous vous rappelons que nous utilisons la liste de diffusion académique pour vous transmettre des informations liées à nos disciplines. Dans le cadre professionnel, nous n'utilisons que les boîtes électroniques académiques (prénom.nom@ac-rennes.fr) que nous vous remercions de consulter régulièrement afin de vous tenir informés.

Vous pouvez toujours nous contacter en cas de besoin (nos coordonnées sont indiquées en colonne de gauche sur ce courrier) avec votre adresse académique. Nous nous efforçons de traiter vos messages dans les meilleurs délais.

IA-IPR	Dossiers disciplinaires	Missions transversales académiques	Secteurs géographiques (à titre indicatif)
Philippe CHÉREL	Numérique EDD CAFFA	Mémoire et citoyenneté Histoire des arts	BEF 22 Ouest BEF 35 Nord-Est BEF 35 Sud et Ouest
Sophie FERHADJIAN	Formation initiale INSPÉ	Valeurs de la République	BEF 56 Est BEF 56 Ouest BEF 29 Sud
Anne-Sophie GRAS	Correspondance Groupes de secteurs	Valeurs de la République	BEF 56 Est BEF 35 Nord-Est
Christian LIPPOLD	DNL et International	Trinôme académique – Éducation à la défense Classes et lycées engagés	BEF 22 Ouest BEF 29 Nord BEF 29 Sud
Gaël REUZÉ	Agrégation interne Capes interne Contractuels DNB		BEF 35 Sud et Ouest BEF Rennes

➤ L'actualité de nos disciplines

Les nouveaux programmes d'EMC

Parus en juin 2024, les nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique sont consultables au [Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale n° 24 du 13 juin 2024](#). Ils entrent en application en cette rentrée scolaire de façon échelonnée. Seules les premières années de chaque cycle sont concernées cette année scolaire, par conséquent les classes de 5ème et 2nde en 2024-2025, les classes de 4e et de 1^{re} en 2025-2026 et les classes de 6e, 3e et Terminale en 2026-2027.

Ce nouveau programme vise à structurer le parcours citoyen de l'élève et l'ensemble des « éducations à » qui le composent : éducation au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, éducation à la sexualité... A chaque année de collège et de lycée sont associées des notions que l'on retrouve sur l'ensemble des cycles (2, 3, 4) et du lycée. Son écriture reste donc spiralaire et sa mise en œuvre repose sur des démarches inchangées (débat réglé, discussion argumentée, dilemme moral) prenant appui sur les quatre dimensions de l'EMC : le sensible (la parole de l'élève) ; la règle et le droit (notions, connaissances, documents de référence juridiques, historiques, patrimoniaux...) ; le jugement puis l'engagement.

Ce programme met également en avant l'organisation de projets, notamment en lien avec « les éducations à » et autres thèmes, comme la mémoire, la citoyenneté, la culture juridique, la défense. Un [vademecum publié pour le cycle 4](#) sur le site Eduscol « propose des éléments pour cadrer, piloter et mettre en place des projets ».

Des formations en visioconférence se tiendront cette année scolaire pour vous présenter ces programmes d'EMC et vous accompagner dans leur mise en œuvre. Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous préciser le calendrier et les modalités.

La page histoire-géographie-EMC du site pédagogique de l'académie

Nous vous signalons la **refonte de notre site pédagogique de l'académie** de Rennes. La **page histoire-géographie-EMC** a été réorganisée en cinq grandes rubriques afin de permettre une information plus lisible et rapide : « actualités », « enseigner », « informations de l'inspection », « se former et « thématiques ». Nous invitons à le découvrir à l'adresse suivante et à le consulter régulièrement.

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique1700>

➤ **Conseils pour les apprentissages**

Afin de répondre au mieux aux besoins des élèves, nous vous rappelons la nécessité d'être tout particulièrement vigilants à propos des points suivants concernant l'élaboration et la mise en œuvre de votre enseignement :

- **Forme et diversité des rythmes d'apprentissages** : au collège comme au lycée, dans le cadre de la séquence et des séances mises en œuvre, il convient de **varier les rythmes et les registres d'apprentissage** à partir d'un scénario didactique et pédagogique qui s'appuie sur une problématique rigoureuse et procède de choix clairs et assumés en fonction des compétences visées. L'activité des élèves peut donc revêtir des formes multiples, de l'écoute active du professeur (temps d'explicitation, de récit, de contextualisation...) à la plus grande autonomie dans la détermination de la mise en activité et des productions des élèves. Si le travail collaboratif occupe une place effective dans les situations d'enseignement, il ne doit pas pour autant devenir une fin en soi : il se justifie dans la mesure où il permet de donner du sens en lien avec les connaissances, les démarches, les méthodes et les capacités visées. **C'est donc dans l'alternance régulière entre les différentes modalités d'enseignement en rapport avec les objectifs du cours que se construira la réussite des élèves.**
- **Différenciation et prise en compte de l'inégale maîtrise des compétences par les élèves** : dans le cadre quotidien du cours, une attention particulière sera portée à la construction, la mise en œuvre et l'animation de situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte **la diversité des élèves**. Cette recommandation peut se traduire de diverses manières (il n'existe pas de modèle unique) dont vous trouverez des exemples dans les deux derniers numéros de la revue académique *Cabotage*.
- **Evaluation et Contrôle Continu, progressivité des apprentissages** : au collège comme au lycée, **l'évaluation** doit faire l'objet d'une réflexion particulière et être conçue comme **indissociable de l'enseignement**. Il importe d'être en mesure d'en mobiliser toutes les formes (diagnostique, formative, sommative, avec une note chiffrée ou non...) au service des apprentissages des élèves. Pour l'évaluation au lycée, nous vous rappelons que nous

avons ouvert sur Toutatice un [espace dédié pour partager les ressources nationales et académiques](#).

- **Dimension de parcours, liaison** : en lien avec le travail des compétences, il convient d'inscrire le travail des élèves dans la réflexion plus globale autour des **parcours éducatifs**. La construction de ces parcours (citoyen, EAC, santé, avenir) invite à poursuivre la réflexion sur la **continuité des apprentissages** dans les différents cycles et entre les cycles, jusqu'au baccalauréat. En ce sens, les liaisons école-collège et collège-lycée représentent des objets de réflexion importants.
- **Place du numérique** : nous rappelons l'importance de mobiliser le numérique au service des apprentissages, mais sans en faire une fin en soi. Par ailleurs, il est également important d'éduquer les élèves à la culture numérique, notamment par un usage raisonné et critique d'Internet.

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces recommandations, nous vous rappelons que le [numéro 6 de la revue pédagogique Cabotage](#) est en ligne. Il propose, notamment, des exemples de transpositions pédagogiques en classe de 3^e, en EMC mais aussi une réflexion sur la place du document dans les apprentissages.

La lettre numérique disciplinaire [@rmoriNum](#) propose également des éclairages sur des démarches et pratiques (lettre n°1 « différencier en histoire-géographie » en ligne).

Nous vous informerons régulièrement durant l'année des nouveautés et des propositions d'accompagnement mises en ligne, via la lettre d'information disciplinaire.

➤ Formation, accompagnement et PPCR

Comme l'an passé, nous vous proposons plusieurs formations en histoire-géographie, EMC et HGGSP. Elles sont renforcées par des formations plus transversales : Valeurs de la République, Mémoire et citoyenneté, éducation à la défense, EDD, EAC, Ecole inclusive... Nous vous invitons à vous inscrire rapidement à celles qui retiendront votre attention.

Le Plan académique de formation (désormais appelé programme académique de formation, ou PRAF) est en ligne sur le site académique. Il est consultable en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.ac-rennes.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-123044>

La campagne d'inscription est ouverte du 30 août au 30 septembre 2024.

Pour mémoire, nous vous avons adressé le 9 septembre dernier un tableau récapitulatif des formations sur inscription individuelles offertes plus particulièrement aux professeures et professeurs d'histoire-géographie, EMC et HGGSP.

Concernant **les groupes de secteur**, les demandes d'ouverture ont été formulées avant les vacances et l'inscription des professeurs se déroule du 1^{er} au 30 septembre 2024, pendant la campagne d'inscription au PRAF. Ce sont les chefs d'établissement qui inscrivent les professeurs. La liste des groupes de secteur validés est affichée dans la rubrique : mes infos/"Formation" via TOUTATICE. Nous vous invitons à mettre à profit ces temps de

mutualisation entre pairs (pratiques professionnelles, expérimentations et expériences).

La campagne de rendez-vous de carrière 2024-2025 débutera dans les prochaines semaines et les enseignants recevront une notification du jour et de l'heure par un message des services du rectorat. Pour les professeurs éligibles (qui ont été informés l'année dernière), le rendez-vous de carrière se décline de la manière suivante :

- une inspection en situation professionnelle conduite par l'inspecteur en présence, généralement, du chef d'établissement
- un entretien avec l'inspecteur,
- un entretien avec le chef d'établissement

Ces rendez-vous constituent des temps d'échanges qui doivent permettre de porter un regard réflexif sur les pratiques et les compétences développées sur l'ensemble de la carrière.

Lors de nos observations, nous serons particulièrement attentifs :

- au sens donné au scénario pédagogique construit en réponse à la problématique et aux objectifs visés.
- à la diversité des situations d'apprentissage durant l'année ainsi qu'à la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves.
- aux modalités d'évaluation des compétences et des capacités et méthodes, au collège comme au lycée.
- à l'intégration du numérique dans les apprentissages disciplinaires.
- à la capacité du professeur d'analyser et de discuter ses choix et ses pratiques.

Afin de faire de ce moment un véritable temps d'échanges, il est souhaitable de préparer en amont le rendez-vous de carrière, tant l'inspection que le ou les entretien(s) qui la suivent. Pour cela, outre le fait de vous référer au guide du rendez-vous de carrière, nous vous recommandons de compléter votre CV sur I-PROF (ou I-Professionnel si vous relevez de l'enseignement privé) et de produire tout document que vous jugerez utile pour illustrer vos pratiques, y compris lors des années antérieures.

Le guide du rendez-vous de carrière comprend un **document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière intitulé « [Document de référence de l'entretien](#) » dont les items servent de support au déroulement de l'entretien.** Il relève de votre choix de transmettre ou non ce document complété aux évaluateurs concernés, de préférence en amont de l'entretien.

Lors de nos passages en établissement à l'occasion des rendez-vous de carrière, nous organiserons dans la mesure du possible une réunion de l'équipe pédagogique. Nous vous solliciterons pour nous adresser en amont les points que vous souhaitez voir aborder.

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites-conseils sont possibles, notamment à votre demande. Hors du champ de l'évaluation réglementaire, elles se situent dans le cadre de l'accompagnement ou de l'aide à l'évolution des pratiques.

Enfin, tout au long de l'année, les inspecteurs restent bien sûr à l'écoute de tous ceux qui souhaiteraient obtenir des renseignements en vue de passer des certifications : DNL, Histoire des Arts, CAFFA...

➤ INFORMATIONS GÉNÉRALES

La 35ème édition du Festival international de géographie se déroulera à St Dié du vendredi 4 au dimanche 6 octobre 2024 et aura pour titre : **"Terres"**. Le territoire mis à l'honneur est les Alpes.

<https://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/>

La 27ème édition des **"Rendez-vous de l'Histoire"** se déroulera à Blois du vendredi 11 au dimanche 13 octobre 2024 et aura pour thème : **"La ville"**.

<http://www.rdv-histoire.com/>

Le Forum national Education au développement durable (FOREDD) est organisé à Amiens durant deux jours, fin janvier-début février.

Les actes de l'ensemble des FOREDD sont consultables sur le site du pôle national de compétences EDD.

<https://www.reseau-canope.fr/forum-des-ressources-pour-leducation-au-developpement-durable.html/>

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) :

Le thème du concours est cette année : **"Libérer et refonder la France (1943-1945)"**

Dans le cadre de la préparation de ce concours, vous pourrez consulter avec profit la page Eduscol qui présente notamment les modalités de participation, le calendrier et les objectifs pédagogiques du concours, ainsi que la lettre de cadrage du thème, par Vincent DUCLERT, inspecteur général et président du collège des correcteurs du CNRD, accompagnée d'éclairages rédigés par de nombreux auteurs :

<https://eduscol.education.fr/3815/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

L'inscription à de nombreux concours scolaires, notamment [la Flamme de l'égalité](#) (thème reconduit « Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter »), [Bulles de Mémoire](#) (thème « Les animaux et la guerre »), passe désormais par la **plateforme ADAGE**. C'est le cas également des appels à projets, notamment celui autour du [80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire](#) reconduit cette année scolaire. Le calendrier et les modalités de ces actions vous seront communiqués prochainement.

Appels à projets conjoints avec la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) d'enseignement de défense pour l'année scolaire 2024 – 2025

Comme chaque année, dans le cadre du partenariat d'enseignement de défense avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées propose trois appels à projets pédagogiques portant sur des thématiques historiques et mémorielles.

Les trois appels à projets pour l'année scolaire 2024 – 2025 sont consultables sur le site de la DMCA : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/appels-projets-pedagogiques>

1. L'AAP « Ecrivains en guerre » est reconduit

2. Le deuxième AAP s'intitule « Photographier et filmer les conflits à l'époque contemporaine » ; il est également reconduit
3. Le troisième AAP s'intitule « Les sciences et la guerre ».

Pour les sujets traitant de la Mémoire et de l'éducation à la défense et à la citoyenneté, nous vous invitons à consulter les pages dédiées régulièrement actualisées sur le site académique :

<https://www.ac-rennes.fr/education-defense>

<https://www.ac-rennes.fr/memoire-citoyennete>

En vous remerciant pour votre investissement au quotidien au service de la réussite des élèves de notre académie, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Philippe Chérel, Sophie Ferhadjian, Anne-Sophie Gras, Christian Lippold, Gaël Reuzé